

Profil d'exigences :

Commission centrale innovation [nouveau]

La commission centrale innovation est responsable de l'identification et de l'intégration des nouvelles technologies, tendances et évolutions pertinentes pour la technique du bâtiment. Ses membres sont issus d'entreprises affiliées à suissetec qui jouent un rôle pionnier dans la branche.

Tâches

- Identification des nouvelles technologies, tendances et évolutions
- Intégration dans les offres de suissetec (y compris formation)
- Lancement et élaboration de projets concrets pour le processus budgétaire
- Contribution et apport d'expertise dans le cadre du processus d'innovation et de réalisation
- Prise de décisions relatives aux détails techniques dans le processus de mise en œuvre
- Encadrement constructif de la mise en œuvre à l'échelle du système de milice

Compétences

- Définition de l'orientation stratégique dans le cadre des nouvelles technologies, tendances et évolutions
- Définition de projets concrets dans le cadre du budget
- Encadrement stratégique de la mise en œuvre avec possibilité d'intervention
- Convocation de séances

Nombre de séances

- 3 séances par année au minimum

Reporting

- Représentation au comité central. Reporting stratégique au comité central. Reporting opérationnel au responsable Technique et gestion d'entreprise.